

COMITÉ  
de  
Défense Syndicaliste

---

---

**AUX ORGANISATIONS SYNDICALES FRANÇAISES**

**A LEURS MILITANTS**

---

*CAMARADES,*

*Le Comité de Défense Syndicaliste qui s'est récemment constitué, est destiné à grouper toutes les organisations syndicales qui partagent notre point de vue. En outre, les camarades appartenant à des organisations n'adhérant pas à notre Comité, pourraient adhérer individuellement.*

*Son but est de lutter contre la déviation du mouvement ouvrier, opérée par la majorité confédérale;*

*Rappeler constamment et énergiquement cette fraction au respect des principes syndicalistes et des décisions des Congrès confédéraux, et mener une action conforme à ces principes et décisions;*

*Exposer notre point de vue par le tract et la brochure, et tenir à la disposition des organisations qui en feront la demande, des camarades qui iront développer nos idées dans leurs réunions.*

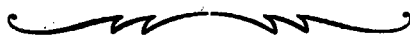
## CAMARADES,

*Vous trouverez ci-dessous une déclaration, résultat de nos premières délibérations, dont vous apprécierez l'importance.*

*Cette déclaration, déjà approuvée par les organisations et les camarades signataires, nous vous demandons de la soumettre à l'examen de votre organisation.*

*Dès maintenant, nous déclarons, pour couper court à tous malentendus et aux équivoques, et afin de répondre par avance à toutes attaques et à toutes affirmations fausses, que **notre but n'est pas de provoquer une scission, ni dans les organisations, ni au sein de la C. G. T.***

*Nous espérons qu'après examen approfondi, votre organisation n'hésitera pas à adhérer au **COMITÉ DE DÉFENSE SYNDICALISTE.***



# DÉCLARATION

La catastrophe effroyable qui s'est abattue en Août 1914 sur l'Europe entière, a submergé, pour un temps, les organismes de lutte que les ouvriers, groupés internationalement, avaient constitués.

A cette époque, les militants dispersés dans les armées, ou isolés et réduits au silence par les rigueurs de l'état de siège, ne pouvaient qu'être désemparés par la soudaineté et l'ampleur des événements. Les faiblesses et les défaillances du début ont donc pu être excusables dans le désarroi initial de l'immense désastre; mais après deux années de tueries horribles, et sans résultat, il est temps que la conscience ouvrière se réveille enfin, et envisage d'un œil clair ses responsabilités et ses devoirs.

C'est ce que tentent de faire les organisations ouvrières soussignées. Elles constatent donc, tout d'abord, que le Gouvernement « d'Union Sacrée » ne se différencie en rien, par

son attitude et par ses actes, des gouvernements précédents. Fidèle à son but de défense bourgeoise, et à ses moyens traditionnels de corruption, il s'est efforcé et s'efforce chaque jour de tromper la classe ouvrière pour obtenir, d'une part, son assentiment à la continuation du massacre « jusqu'au bout », et d'autre part l'effort immense de son sang et de son travail.

Fidèles à leur idéal d'indépendance ouvrière, les organisations signataires, constatent le mensonge de la situation actuelle, et pensent qu'il est temps que le peuple lui-même réfléchisse à son sort et se décide à prendre la direction de sa propre destinée.

Malheureusement, pour l'opinion publique en général, qui s'est toujours présenté à l'organisation ouvrière sous une forme personnelle qu'elle n'a jamais eu en réalité, le Syndicalisme français est personnifié dans quelques individualités qui, se laissant prendre aux flatteries gouvernementales, ont consenti à prêter l'aide de leur nom et de leur situation syndicale à la comédie de l'« Union Sacrée ».

Se prêtant avec complaisance à une collaboration toujours recherchée par les gouvernements, ils ont peu à peu délaissé les luttes syndicalistes basées sur les principes de la lutte de classe, pour pénétrer chaque jour davantage dans les commissions gouvernementales, sous prétexte d'y obtenir des réalisations.

Il nous faut donc, aujourd'hui, en dénonçant ce mensonge, nous désolidariser de ceux qui le consolident et le perpétuent, en déclarant qu'ils ont perdu la confiance du Prolétariat organisé syndicalement.

Leurs déclarations patriotiques, le concours qu'ils prêtent en toutes circonstances à un Gouvernement purement bourgeois, leur action tendant à une entente syndicale entre les ouvriers des seuls pays alliés, négation de l'Internationale; leur indolence voulue et systématique à soutenir les organisations qui veulent reprendre une véritable action syndicaliste; nous font un devoir de les dénoncer à la vigilance des organisations ouvrières françaises qui veulent maintenir intact leur idéal syndicaliste et internationaliste.

La majorité factice qui s'est formée dans le Comité Confédéral et celui de l'Union des Syndicats de la Seine, ne nous laissant aucun moyen d'agir par les moyens ordinaires et réguliers, nous avons décidé de faire cette déclaration publique. Nous apportons ainsi aux syndicalistes français un peu de lumière, avec le moyen de protester en se joignant à nous, contre toute mainmise gouvernementale sur le mouvement ouvrier.

Affirmant donc à nouveau notre indestructible attachement à l'idéal d'émancipation ouvrière, tel qu'il a été défini jusqu'ici par tous les Congrès Nationaux et Internationaux, nous faisons appel à tous les Syndicalistes qui pensent que la guerre n'a rien modifié dans les rapports sociaux des individus, mais qu'au contraire elle a aggravé nos conditions d'exploitation en suspendant nos rares garanties de liberté. Constatant que la classe bourgeoise n'a pas désarmé, ainsi que le prouvent surabondamment l'exploitation commerciale intensive par la vente des denrées alimentaires, les prétentions des propriétaires au sujet des loyers, et l'enrichissement scandaleux des fournisseurs de la guerre; nous affirmons qu'il n'y a pas lieu, de notre côté, de changer d'attitude à son égard.

Nous avons conscience, en lançant cet appel, d'interpréter la véritable pensée prolétarienne, ainsi que de faire notre devoir envers nos camarades des tranchées qui ne peuvent parler.

Leur souvenir nous encourage. Leur pensée fera revivre les volontés. C'est pourquoi nous sommes sûrs que notre voix sera entendue.

**Syndicat du Bâtiment;**

— des Briqueteurs et Aides;

— des Découpeurs-Estampeurs-Outilleurs;

**Section syndicale des Démolisseurs, adhérente au Syndicat de la Maçonnerie-Pierre;**

**Syndicat des Dessinateurs et Commis en Bâtiment;**

— des Ferblantiers;

— des Mécaniciens;

— des Produits chimiques;

— des Terrassiers;

— des Tôliers.

**ALLAIN**, du Syndicat des Ébénistes.

**ANTOURVILLE**, des Confiseurs.

**BEAUVAIS**, des Céramistes.

**BOURDERON**, des Tonneliers.

**BRISSON**, de la Chaussure.

**BROUTCHOUX**, de l'Union des Syndicats du Pas-de-Calais.

**COUPAS et FRANCHI**, de la Voiture.

**DECOUZON**, du Papier-Carton.

**FANFANI et PETITJEAN**, de la Chapellerie.

**JACQUEMOTTE et MILLERAT**, de l'Habillement.

**KIEFFER**, de la Fédération des Machinistes-Accessoiristes.

**LEBLOYS**, de la Féd. de la Voiture.

**PÉRICAT**, de la Maçonnerie-Pierre.

**PITAUULT**, des Limonadiers.

**SARDIN**, des Pâtisseries.

**TABARD**, des Transports et Manutentions.

**TRUMELET**, des Brossiers-Tablets.

---

*Dans une prochaine circulaire, nous donnerons une liste plus longue des organisations adhérentes*

---

Adresser toute la correspondance au camarade **VEBER**, des Tôliers de la Seine, Bourse du Travail, 3, rue du Château-d'Eau, Paris

---

**Des fonds étant nécessaires pour notre action, nous faisons appel aux organisations et camarades adhérents au Comité, pour nous adresser, dans la mesure de leurs moyens, leurs souscriptions.**

